

nahm auch an dieser Tagsatzung nicht teil.

Original, mit Siegel - AH 85, 199-201 - Blatt 200^V leer

86

1702 März 1., Paris

A

SCHREIBEN¹ [VON GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN] AN [MARIA JAKOBEA ZURLAUBEN, ALS GATTIN VON AEGID FRANZ ANDERMATT, VERH.] "ANDERMATT A ZUG RECOMMENDE AU MAISTRE DE LA POSTE DE LUCERNE", LUZERN "EN SUISSE"

"Je Vous envoye cy Joint une lettre de change de ... [500] livres le change payé qui est un effort que Je fais pour que Mr [Gardelt. Johann Rudolf] Kreuel puisse me mener encor la recrue qu'il me mande avoir faite encor. dites luy Qu'il trouvera une lettre de moy a la poste de chaalons[-sur-Marne] pour scavoir s'il doit Venir icy ou si le Regiment sera deia party pour la flandres [wo Frankreich zusammen mit Spanien und Holland, England und Oesterreich im Kriege lag], dans ce cas la Il s'en iroit tout droit avec la recrue en flandres a Veert [=Weert?] en gueldres ou bien la ou Je luy manderay d'aller. Il faudra qu'il demande au maistre de la poste de chaalons s'il n'a point de lettre pour luy! et si par cas fortuit Mr Kreuel fust party sans mener la recrue Vous l'envoyeriez par quelqu'un de capable car Je crains que les lettres que Je luy ay escrites pourroit l'avoir fait partir.

donnez moy tousiours advis du Jour du depart de la recrue de quelle maniere que la chose soit et du Jour qu'elle arrivera a chaalons si le Regiment est alors encor a paris J'envoyray un sergent pour conduire la recrue en flandres et luy pourra eneor venir a paris Quoyque la lettre de change ne soit payable Que le Quinze on Vous la payera a veue car J'ay fait mettre au bas qu'on la paye a la presentation

Il a deserté cinq hommes de la recrue que laisser [=L e i s e r?] a menée tous d'une nuit a lure ou à champagné [=Champagney] les deux schopinguer [=S c h o b i n g e r] en estoit et un autre homme marié et Je crois deux allemands Il en est arrive Quatre a...²

mes complimens a Mr Kreuel Je luy recommande bien le soin de la recrue. mes complimens aussy a mon beaufrere [damit dürfte Beat Heinrich Josef nicht etwa Aegid Franz Andermatt sondern B e a t J a k o b II. Zurlauben gemeint haben] et a ma soeur [M a r i a B a r b a r a Zurlauben]. Il ne m'a pas este

possible d'envoyer ... [600] livres".

- 1) Auf dem Adress-Schildchen finden sich noch Angaben über die Posttaxen.
- 2) Rest des Satzes - ca. 1, 2 Wörter - zerstört.

Original, Siegel teilweise zerstört. - AH 85, 202-203

87

1741 August 1., [Abtei] Wettingen

A

SCHREIBEN VON F. G[EROLD] B[RANDEN]BERG AN [BEAT] FIDEL ZURLAUBEN "DE THOURN ET GESTELLENBOURG, LIEUTENANT AUX GARDES SUISSES", ZUG

"j'eus l'honneur de lire cette refutation avec beaucoup de satisfaction, dont la solidité et la prudence me charmoit au dessus de l'admiration. L'auteur des ces reflexions¹ mal-fondées y pourra voir vivement exprimé son portrait, et s'il en voudra profiter, il parlera une autre fois avec plus des respéts et des precautions.

Selon lettres particuliers d'Augsbourg le Prusse [=König F r i e d r i c h II.] fût battû totalement par les troupes d'Autriche [- wenn damit auf die am 10. April 1741 bei Mollwitz geschlagene Schlacht angespielt ist, so war die Situation gerade umgekehrt! -], et la grande Bretagne avec les Hollandois ont déclaré la guerre contre la France, c'est pourquoy le Roy de France [L u d w i g XV.] contre-manda les troupes qui devoient passer le Rhin, mais puis-qu'on entend toujours le Contraire je ne Scay qu'en croire, les mauvaises ... [nouvelles] de l'amerique inspireront bien des autres penses a la Grand Bretagne. ...

Mr je vous prie a des certes raisons de m'envoyer la Genealogie des Messieurs de Zurlauben, et je vous seray bien redevable, je vous la renvoyeray aussitôt. a notre Oncle Mr le Chevalier [B e a t J a k o b A n t o n] Zurlauben [den geistlichen Vater Brandenbergs] mes heumbles salutations. Mr le P. Francois [D o r e r] vous remercie de votre bon[n]e felicitation [- Dorer war am 28. Juli 1741 zum Pfarrer von Wettingen ernannt worden -] et vous fait avec le P. secretaire [Martin B a u m g a r t n e r] ses Compliments".

- 1) Damit könnten ev. die in AH 84/91 erwähnten: "reflexions sur la Conduite du Card: [André-Hercule] F l e u r y" von François-Marie Arouet, dit V o l t a i r e gemeint sein. Dieses Werk f